



## Marché de Noël Vendredi 8 décembre à Réaumont

L'association du sou des écoles Réaumont/ Saint Blaise du Buis en partenariat avec la mairie de Réaumont, organise un marché de Noël **le vendredi 8 décembre 2023**.  
Le marché est ouvert **de 16h30 à 21h30**, et l'accès est gratuit pour les visiteurs.

### Au programme :

- Déambulation du Père Noël et distribution de papillotes
- 3 sculpteurs sur glace
- Buvette et repas
- Distribution de sapins (vente faites en amont par le sou des écoles)
- Tombola (nous demandons à chaque exposant de préparer un lot représentatif de son activité)

---

### Bulletin d'inscription au marché de Noël

**A retourner IMPERATIVEMENT avant le 31 octobre 2023 à l'adresse suivante :  
Sou des Ecoles Réaumont/St Blaise du Buis, 305 rue de la Mairie, 38140 Saint Blaise du Buis**

NOM (raison sociale) : ..... Prénom : .....

N° de téléphone : ..... Adresse mail : .....

Adresse : .....

Type d'activité : .....

N° SIRET : .....

La majorité des exposants seront accueillis à l'intérieur, non loin du coin repas et de la buvette, mais ceux qui le souhaitent pourront être accueillis en extérieur (à condition de disposer d'une structure adéquate) auprès de nos sculpteurs sur glace.

L'accueil des exposants aura lieu à partir de : **14h**.

	Prix	Quantités	Total
INTERIEUR (Table et chaises fourni)	10€ table d'1m80	.....	.... x 10€ = .....
EXTERIEUR (Prévoir vos équipements tel que barnum, tables, chaises)	5€ le mètre linéaire	.....	.... x 5€ = .....

Électricité :  oui  non (rallonge non fournies) Puissance en watts : .....

**IL EST IMPERATIF DE JOINDRE À CE COUPON DE RESERVATION :**

- Un chèque à l'ordre du Sou des Écoles de Réaumont/ Saint Blaise du Buis du montant de la réservation, soit : \_\_\_\_\_ €. Ce chèque ne vous sera pas remboursé en cas de désistement.
- La copie de votre carte nationale d'identité
- La copie de votre carte d'enregistrement à la chambre des métiers

**Ces documents sont obligatoires** et seront transmis comme il se doit à la préfecture de l'Isère.  
**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

## Règlement

- Vous vous engagez à vendre uniquement les articles pour lesquels vous avez été sélectionnés ;
- Les marchandises des exposants sont sous la responsabilité de leur propriétaire. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de casse ;
- Pour que votre inscription soit prise en compte le dossier doit être complet et le règlement doit nous être retourné signé ;
- Nous étudions toutes les demandes et nous attribuons les emplacements nous-même ;
- L'électricité peut être fournie si, et uniquement si, vous en avez fait la demande sur le bulletin d'inscription ;
- Prévenir en cas d'indisponibilité, y compris le jour J (aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement) ;
- Nous demandons à chaque exposant de préparer un lot représentatif de son activité d'une valeur minimum de 10€ pour participation à la tombola de Noël.
- Nous nous réservons le droit d'annuler la manifestation, dans ce cas les emplacements vous seront remboursés.

Fait à ..... Le .....

Signature

**L'équipe organisatrice du marché de Noël, composée de parents bénévoles, mettra tout en œuvre pour le bon déroulement de ce marché de Noël.**



Pour toutes questions merci de nous écrire à [sou.reaumontsaintblaise@gmail.com](mailto:sou.reaumontsaintblaise@gmail.com)